VILLE DE GENÈVE

BASTION SAINT-ANTOINE

PR-1166 – ÉTUDE VALORISATION ET CONSERVATION DES FOUILLES

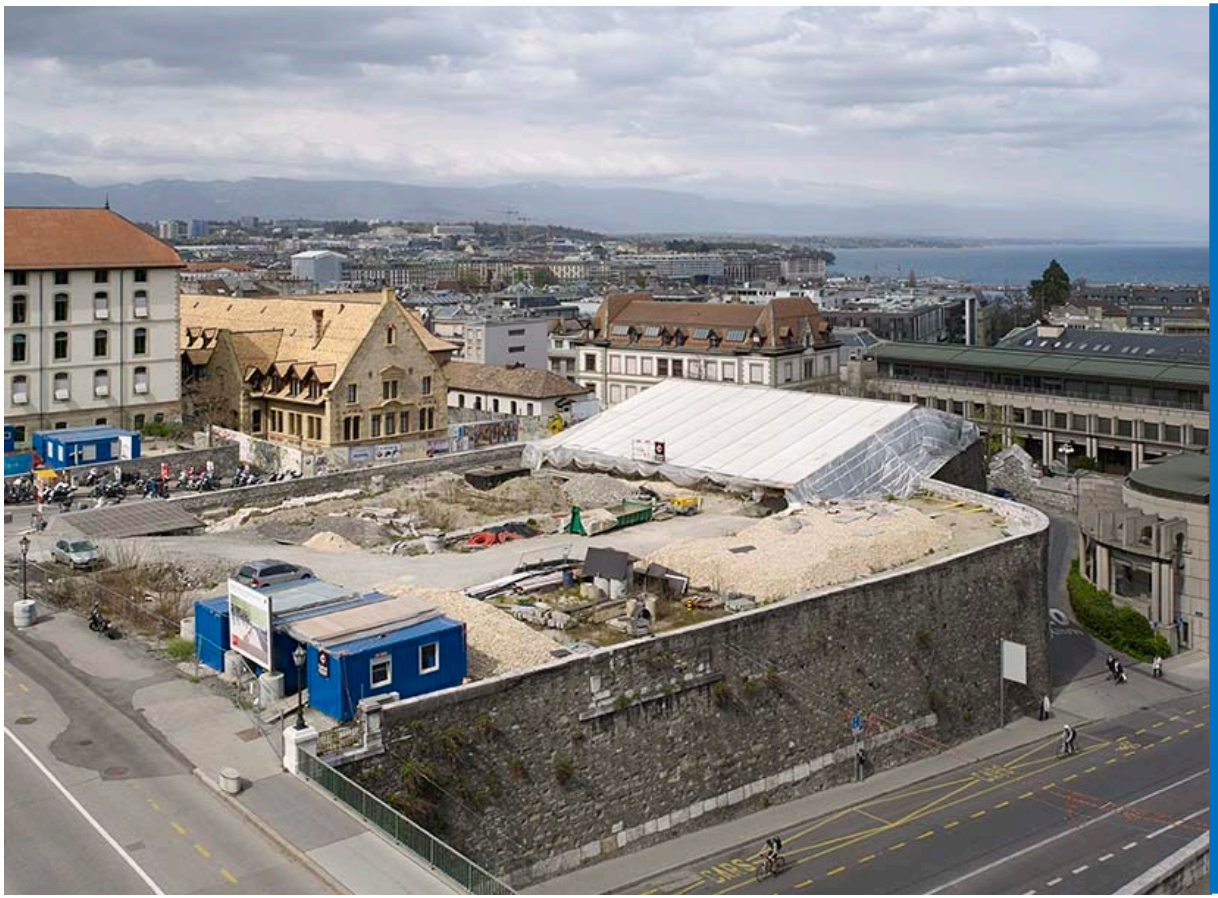

Proposition en vue de l'ouverture d'un crédit de 1'230'000 francs destiné à l'étude de la valorisation et de la conservation des fouilles archéologiques du bastion Saint-Antoine.

COMMISSION DES FINANCES
DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI
15 mars 2016

VILLE DE GENÈVE

LOCALISATION

Au cœur de la ville

Rue Charles-Galland
1204 Genève
Parcelle n° 4277
Section Cité

VILLE DE GENÈVE

INTRODUCTION

Projet du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM)

- 30 janvier 2012 : vote de la PR-861 «Aménagement du bastion Saint-Antoine».
- Avril 2012 : ouverture du chantier et mise à jour de vestiges archéologiques extraordinaires.

VILLE DE GENÈVE

INTRODUCTION

Vestiges spectaculaires

- Volonté du Canton et de la Ville de Genève de protéger, mettre en valeur et rendre visibles ces vestiges par le public.
- 19 mars 2013 : pétition P-305 de l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville intitulée «Accessibilité des vestiges découverts à l'esplanade Saint-Antoine».

VILLE DE GENÈVE

INTRODUCTION

Détails des découvertes

Découvertes lors des investigations archéologiques :

- Tracé d'un bastion primitif datant de 1537 et appelé «mottet de Saint-Laurent».
- Une aire de cimetière de plus de 160 tombes datée des VI^{e} et VIII^{e} siècles.
- Un établissement gallo-romain de la fin du I^{er} siècle de notre ère, aménagé sur un vide sanitaire constitué d'amphores posées à l'envers.
- Une casemate du XVI^{e} siècle appartenant au bastion de Saint-Antoine.

VILLE DE GENÈVE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Déroulement

Note de synthèse pour un projet culturel élaborée par le MAH et le Service cantonal d'archéologie en octobre 2015 pour déterminer le programme du concours d'architecture pour la conservation et la valorisation des fouilles.

Collaboration avec le Musée d'art et d'histoire, la Fondation des clefs de Saint-Pierre et le Service cantonal d'archéologie.

Collaboration avec le Service d'aménagement urbain et de la mobilité et le Service du génie civil de la Ville.

Prise en compte du projet d'aménagement de l'esplanade dans le nouveau périmètre de concours.

Proposition d'organisation d'un concours d'architecture en vue de l'attribution d'un mandat unique pour la mise en valeur du site archéologique et le développement d'un projet paysager pour l'aménagement de l'espace public.

VILLE DE GENÈVE

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Contraintes du site

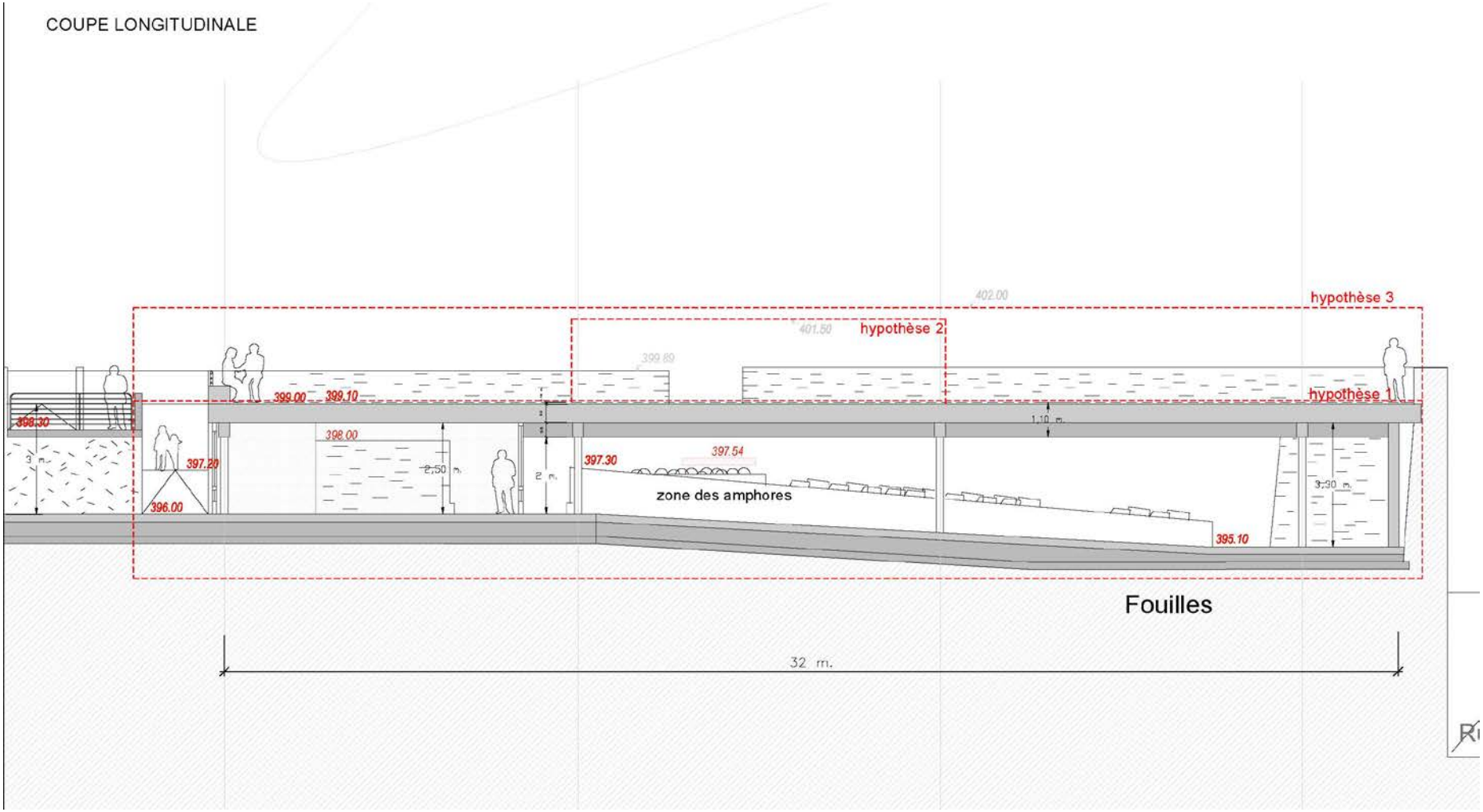

VILLE DE GENÈVE

CRÉDIT D'ÉTUDE

Estimation des coûts selon code CFC (validité avril 2015)

CFC	Intitulé		Montants
121	Protections d'ouvrages existants		212'963.-
500	Frais de concours		277'778.-
590	Honoraires mandataires		648'148.-
	Coût total du crédit d'étude (HT)		1'138'889.-
	+ TVA 8%	91'111.-	
	TOTAL DU CRÉDIT D'ÉTUDE DEMANDÉ (TTC)		1'230'000.-

- Le projet de valorisation des fouilles archéologiques est porté conjointement par le Canton et la Ville de Genève. Ce partenariat se traduira aussi par une participation financière.
- La répartition des frais, y compris ceux relatifs à la phase d'études objet de la présente délibération, se fera une fois le projet connu et chiffré.

VILLE DE GENÈVE

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Planning intentionnel

Été 2016 :	Lancement d’un concours international.
Début 2018 :	Dépôt d’une demande de crédit de construction.
2019 :	Ouverture de chantier.
2021-2022 :	Mise en exploitation du site archéologique.
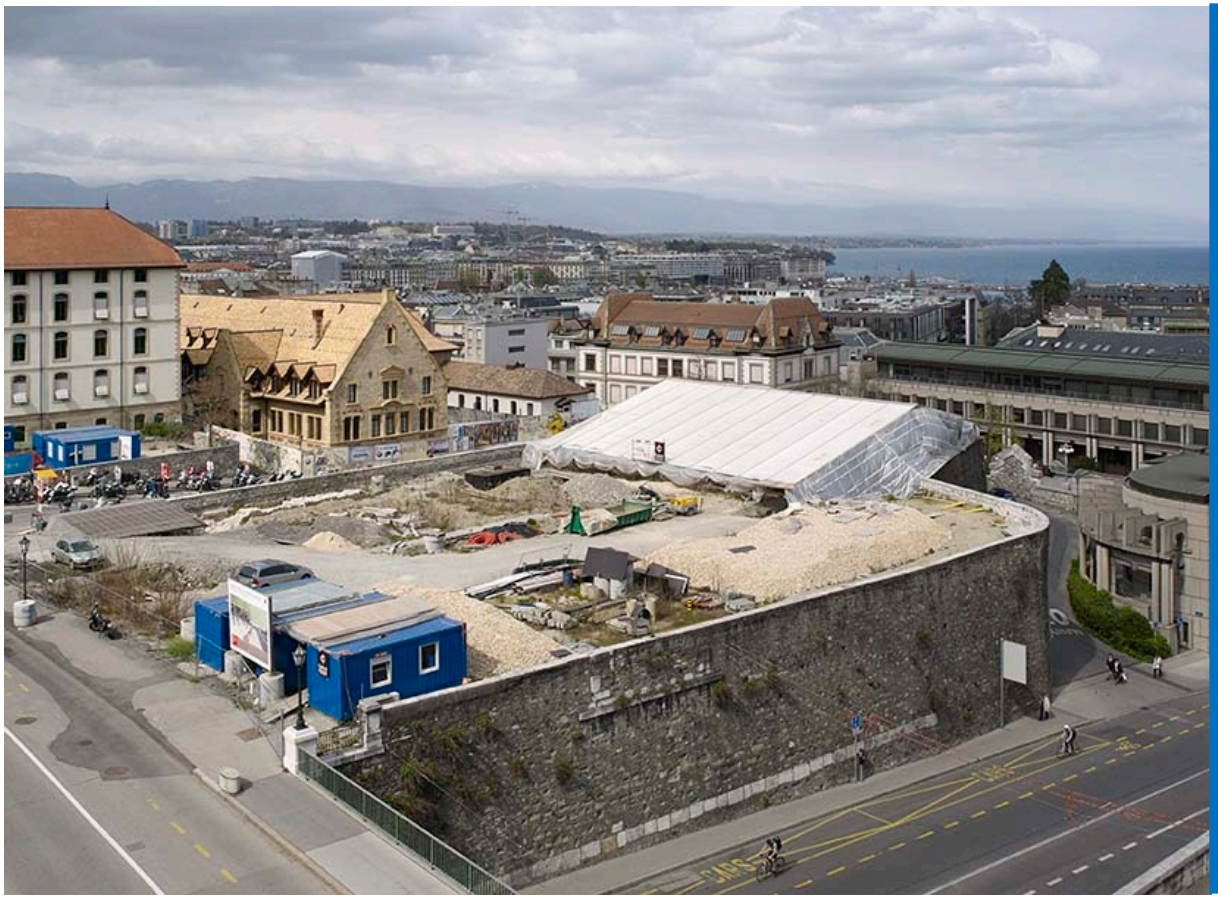
VILLE DE
GENÈVE